



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document au caractère obligatoire composant le Plan Local d'Urbanisme.

Ce PADD a été débattu en conseil municipal du 21 octobre 2021.

Le document ainsi présenté est à la disposition du public en mairie jusqu'au 21 décembre 2021.

Alain BIENVENU
Maire de Le Langon